

ABONNEMENT.

saumur... 30 fr.
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;

On s'abonne:
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 JANVIER

Les impôts en 1885.

Notre honorable sénateur de Maine-et-Loire, M. Blavier, étudie, dans le Moniteur, les tableaux de rendement des impôts comparés pour 1884 et 1885, que vient de publier le Journal officiel.

Cette situation vraiment inquiétante, en présence de la marée toujours montante des dépenses publiques, ne peut plus être attribuée par nos gouvernants à leurs dégrèvements d'impôts.

En résumé, les chiffres que fournissent les documents officiels ne justifient que trop les craintes formulées au Parlement sur la situation financière de la République.

« La France succombe, dit M. Blavier, sous le poids des impôts, qu'elle ne peut plus porter, puisque leur rendement diminue chaque année. C'est qu'en effet le tra-

vail national ne cesse de se ralentir. Aucune affaire nouvelle n'est entreprise, le capital, sans lequel le travail ne peut rien, n'ayant pas confiance dans le régime actuel et se sentant menacé par les réformateurs politiques.

Le mal est profond. Il exigerait un remède immédiat qu'il n'est plus au pouvoir des gouvernants actuels d'appliquer, car le pays a pu déjà les juger par leurs œuvres.»

CIRCULAIRE AUX FONCTIONNAIRES.

Voici le texte de la circulaire que le ministre des travaux publics vient d'adresser aux fonctionnaires de son administration au sujet des obligations qu'ils ont à remplir envers le gouvernement:

« Paris, le 24 janvier 1886.

» Monsieur,

» Dans la communication qu'il a faite au Parlement, le 16 janvier courant, le gouvernement a manifesté sa volonté de réclamer des fonctionnaires de tous ordres, indépendamment de l'accomplissement de leurs devoirs professionnels, un concours dévoué.

» Je tiens à appeler sur ce sujet votre attention et celle du personnel placé sous vos ordres.

» C'est principalement dans les rapports que vous avez à entretenir avec MM. les préfets que vous devez apporter les sentiments de fidélité sur lesquels le gouvernement est en droit de compter. Les préfets sont les représentants autorisés du pouvoir central dans les départements; il leur appartient, à ce titre, de demander aux fonctionnaires l'appui moral que ceux-ci peuvent leur fournir, et leur situation ne saurait acquiescer la force et l'autorité nécessaires que s'ils rencontrent auprès de leurs auxiliaires, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils se trouvent, un concours loyal fondé sur le respect des institutions républicaines. C'est à ce prix seulement que l'unité d'action

peut être assurée dans l'administration de la manière la plus conforme aux intérêts du pays.

» Je compte trop sur le patriotisme et l'esprit de discipline dont le personnel du ministère des travaux publics est animé pour ne pas être certain que cette règle de conduite sera la sienne. Quelque regret que je dusse en éprouver, je n'hésiterais pas à prendre, vis-à-vis des fonctionnaires qui se déroberaient à ce devoir, telles mesures que comporteraient les circonstances.

» Je vous prie de porter la présente circulaire à la connaissance du personnel sous vos ordres.

» Recevez, etc.

» Le ministre des travaux publics,
» CH. BAIHAUT. »

L'innocent Baihaut sait-il bien ce qu'il entend par l'appui moral de ses fonctionnaires ?

Chronique générale.

VIEIL AMBITIEUX!

Un de nos confrères joue au Président de la R. F. le tour de lui rappeler en quels termes il soutint jadis son fameux amendement:

« L'Assemblée nationale délègue le pouvoir exécutif à un citoyen qui reçoit le titre de président du conseil des ministres. Elu pour un temps illimité, il est toujours révocable. »

Dans le discours qu'il prononça pour démontrer l'excellence de sa proposition, M. Grévy disait:

« Êtes-vous bien sûrs que, dans cette série de personnages qui se succéderont au trône de la présidence, il n'y aura que de purs républicains empressés d'en descendre? Êtes-vous sûrs qu'il ne se trouvera jamais un ambitieux tenté de s'y perpétuer? »

L'histoire, à son tour, dira qu'en 1879,

M. Grévy s'est hâté d'accepter cette même présidence qu'il avait jugée inutile autant que dangereuse à la République; qu'en 1885, il s'est senti si bien sur « le trône de la République » qu'il n'a pas voulu « en descendre »; que loin d'estimer trop longue pour sa présidence une durée de sept années encore; en un mot, qu'après avoir reproché à cette présidence d'être « un véritable pouvoir monarchique », il l'a occupée, lui, le « pur républicain de 1848 », à la manière « d'un ambitieux tenté de s'y perpétuer. »

L'ARCHEVÊCHE DE PARIS.

Le ministre des cultes, en prévision de la succession de l'archevêque de Paris, négocie avec la cour de Rome l'élevation de M^r Richard, coadjuteur de l'archevêque, à la pourpre cardinalice, avec obligation de résidence à Rome.

Le gouvernement ne voudrait pas que le premier archevêché de France eût pour titulaire un ultramontain aussi résolu que M^r Richard, auquel il préférerait soit M^r Langénieux, archevêque de Reims, soit M^r Guilbert, archevêque de Bordeaux.

La question soulève de réelles difficultés, mais M. Goblet a pris à tâche de les vaincre.

LES ALLEMANDS NOUS EMPOISONNENT.

Une révélation édifiante qui nous vient d'Allemagne.

A la séance du Reichstag du 19, au cours de la discussion relative aux crédits demandés pour Cameroon, M. Wœrmann, le chef de la maison de commerce bien connue, et qui est en même temps député de Hambourg, a été vivement attaqué par MM. Windthorst, Richter et Stœker, qui lui reprochaient d'envoyer en Afrique des eaux-de-vie frelatées et malsaines.

M. Wœrmann a pris la parole pour défendre ses produits, dont il a expliqué la composition. Puis il a fait la déclaration suivante, d'une franchise brutale:

21 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Trois jours après, notre tarentass roulait à grande vitesse, sur une chaussée faite de troncs d'arbres posés transversalement, et formant une surface striée. Notre équipage a-t-il dansé, sauté, sur cet étrange chemin! A chacun des effroyables cahots, ma mère palissait, et portait les mains à son front.

— Vous souffrez? lui disais-je. Elle levait, vers le ciel, un regard angélique, souriait faiblement, et murmurait:

— Il a plus souffert encore, lui, car il marchait à la chaîne. Pauvre Stapi!

Le paysage est triale de Moscou à Nijni-Novgorod. C'est un horizon de landes marécageuses, couvertes d'ajoncs et de genévriers, étoilées, çà et là, d'un étang où se reflète le bleu du ciel. Tous les rares villages se ressemblent. Celui que j'apercevais le matin, découpant sa silhouette sur le soleil levant, était le frère de celui que je regardais le soir, enveloppé dans les teintes pourprées. Toujours, à l'entrée, le felai de poste et son hôte

empressée; au centre, l'église avec ses murailles blanches et sa toiture verte. Chaque isba est parée d'un auvent découpé à jour. Souvent un grand-père, vieux moujick à barbe de patriarche, se tient au seuil. Assis sur le banc de pierre, il regarde, avec mélancolie, les enfants qui se balancent aux bouleaux de la haie voisine. Plus loin, une jeune fille, le front ceint d'un diadème en drap écarlate, se penche sur la margelle d'un puits, et, semblable à la Rebecca de la Bible, elle fait descendre, dans l'eau profonde, la corde qui retient le seau. En général, ces jeunes Russes sont charmantes avec leurs yeux bleus, d'une expression rêveuse, leur teint blanc, leurs tresses lourdes et flottantes, d'un blond d'épis, et leur taille souple dessinée par un corselet brodé de soies aux couleurs vives.

Non loin du village se dresse, habituellement, la maison seigneuriale, demeure somptueuse, dont le luxe de futaines, de jardins au sable d'or, de perrocs fleuris, d'étangs où nagent les cygnes, contraste péniblement avec la pauvreté de toutes ces humbles isbas.

Nijni-Novgorod était en pleine foire lorsque notre tarentass y fit son entrée, au son des grelots et au claquement du fouet.

A Nijni, le mois de septembre est l'époque du grand commerce. Quelle confusion! quel tumulte! quelle animation!

Trois cent mille hommes s'agitaient dans cette fourmilière, vendant et revendant et achetant dans toutes les langues. Mes yeux étaient éblouis par la variété de tous ces costumes, mes oreilles assourdies par l'audition de tous ces idiomes. J'essayais en vain de parler à ma mère; elle me répondait par un sourire: nous ne pouvions nous entendre.

Notre véhicule s'enlevait fièrement le long du champ de foire. Quelle clameur s'échappait de ce gigantesque amas de tentes et de baraquements; clameur immense, faite de voix humaines et d'instruments de toutes sortes: marchands appelant les acheteurs avec des cris gutturaux, saltimbanques battant furieusement la grosse caisse et choquant l'une contre l'autre de retentissantes cymbales; chevaux de bois tourbillonnant avec frénésie, escarpolettes s'élançant vers le ciel avec des fusées d'éclats de rire; tziganes habillées de robes courtes à paillettes et dansant au rythme de leurs mélodies étranges. Par instants tout s'apaisait; puis, après une courte accalmie, tambourins, crécelles, gongs, tziganes, saltimbanques et marchands se remettaient à battre, à chanter, à danser, à crier, tandis que, tout au loin, la cloche de la cathédrale, sonnant l'angelus, dominait le tumulte de sa voix d'airain.

Le soleil, encore vif en septembre, nous brûlait; aussi, nous tardait-il de trouver la fraîcheur dans une hôtellerie. En vain nous nous arrêtions de

porter en porte; toujours le même insuccès. A tous les balcons on ne voyait que le Persan solennel sous son bonnet d'astrakan, le Chinois au visage railleur avec ses yeux en coulisse et sa longue queue, le Juif plein d'astuce, l'Arménien en longue robe et majestueux sous sa mitre, le Sibérien, débarrassé de ses fourrures d'hiver, et tout pimpant dans sa chemise de cotonnade rose serrée à la taille par une ceinture écarlate; puis, le humble moujick, la tête basse, dans l'attitude timide de l'homme qui redoute le knout.

A force de recherches, nous découvrîmes cependant un abri. Notre hôtel portait à son fronton ce titre pompeux:

« A l'Empereur Nicolas. »

Et le czar, beau et superbe dans un costume fantaisiste, se balançait sur une enseigne de bois, offrant, à la vénération de ses sujets, son plumet de général et son visage cramoisi. Au passage, les moujicks se signaient devant leur bien-aimé père, comme devant une sainte image. Pauvres gens!

Le couvert étincelait sur une table immense avec tout un luxe de linge damassé, de cristaux clairs, d'argenterie luisante, de fleurs parfumées. Les plats succulents, ayant tous le cachet du pays, disparaissaient avec rapidité, tandis que, devant les fenêtres ouvertes, un étrange orchestre nous donnait un concert. Il se composait de vingt-quatre Russes, habillés d'une manière uniforme: bonnet

« Je n'introduis du rhum de mauvaise qualité que dans les territoires placés sous le protectorat français, surtout au Sénégal et au Congo. »

Ainsi, nos colonies, qui, en apparence, ont pour but de créer des débouchés à notre industrie nationale, servent surtout à nos pires ennemis, qui y débitent à discrétion des marchandises frelatées.

Les agences officielles publient la note suivante :

« Il est inexact que le ministre de la guerre ait envoyé une circulaire rappelant tous les médecins militaires à une plus stricte observation de leurs devoirs professionnels. »

Eh bien, c'est très-fâcheux ; et cela prouve que le gouvernement considère la santé des soldats comme une quantité négligeable.

La cause des femmes-médecins vient de faire un grand pas.

Une femme-médecin occupe un poste officiel.

Par arrêté ministériel en date du 20 janvier, M^{me} Sarrante, née Gaches, docteur en médecine, a été nommée médecin suppléant au théâtre national de l'Opéra.

L'ASSASSINAT DE M. BARRÈME.

Un abonné de la *Croix* écrit à ce journal :

« J'ai lu dans votre journal les différents articles sur l'infortuné Barrême, préfet de l'Eure. Est-ce à dessein que l'on garde le silence sur son passage à la préfecture des Deux-Sèvres ? Vous ne pouvez cependant ignorer que c'est Barrême qui, au moment des décrets du crochelage, se rendit au monastère de Beauchêne, près Bressuire, pour expulser les chanoines de Latran. Voici un épisode du crochelage.

» La population franchement catholique de ce pays de Vendée s'était portée en foule pour protester contre cet acte infâme. Pendant que le préfet excitait par sa présence et ses paroles l'ouvrier chargé de faire jouer le rossignol, une brave Vendéenne s'approche de lui et lui envoie, dans un certain endroit, son pied armé d'un solide sabot.

» La foule était menaçante, le préfet eut peur et ne se retourna même pas pour savoir qui venait de lui faire cette gratification. Il emporta sans rien dire le coup, et la bonne femme son sabot, qui fut acheté et précieusement conservé sous globe, sur une cheminée de salon.

» Pour moi, dans la mort de Barrême, je reconnais la main de Dieu appesantie d'une manière terrible contre un persécuteur excommunié.

» Ce que je crains le plus pour ce pauvre homme, c'est que depuis son honteux exploit, il n'ait point songé à faire lever l'excommunication.

» Puisse cette triste fin d'un persécuteur ouvrir les yeux de tant d'autres bien plus coupables que lui ! »

écarlate sur leurs cheveux blonds, pantalon de velours noir serré au genou par une boucle d'acier, et courte pelisse en drap bleu pâle jetée sur l'épaule. Ils se tenaient fièrement debout, la tête droite, le regard fixé sur le chef d'orchestre, et celui-ci, levant son bâton, le concert commença.

Que ces airs étaient mélancoliques, tout à la fois sauvages et doux ! On eût dit un chant d'orgue.

Chaque musicien avait en main un tube de métal de taille différente, ne donnant qu'une note, toujours la même. Ce Russe, là-bas à droite, aurait donc pu s'appeler le do ; son voisin, le mi ; cet autre, le sol ; mais ils soufflaient leur note unique avec une telle précision, au tel moment voulu, que de l'unien de ces différents tubes naissait une harmonie charmante.

Remontée dans notre chambre, je restai longtemps à la fenêtre ouverte, écoutant toujours.

Le lendemain, malgré sa fatigue, ma mère m'offrit de parcourir Nijni. Je pris son bras, et nous nous avançâmes sur les chaussées populeuses, portées, en quelque sorte, par l'immense celue.

Que de richesses entassées dans toutes ces baraques, construites en planches grossières ! Fourrures, pierres précieuses, étoffes de soie, cachemire des ladas, tapis persans, tissus de Smyrne, armes du Caucase, sont apportés là par des caravanes.

Ma mère m'engageait à choisir un souvenir de

ÉTRANGER

ROME ET BERLIN. — Une très-importante dépêche, arrivée hier soir à Paris, est ainsi conçue :

« Rome, 25 janvier, midi 45.

» Vendredi, M. de Schloëzer a remis au Vatican le texte de la nouvelle loi religieuse sur la liberté de l'éducation du clergé et la juridiction des évêques, pour avoir sur ce projet l'avis du Vatican et établir un *modus vivendi* conforme.

» C'est la première fois que la Prusse soumet ainsi au Vatican une loi religieuse. L'importance politique de ce fait est considérée comme très-grave.

» La question de l'archevêché de Posen est réglée. La Prusse accepte un des trois candidats présentés par le Vatican. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 janvier.

Les nouvelles de Grèce font prévoir de graves événements, sinon la guerre, du moins l'abandon du roi et l'intervention de l'Angleterre.

La Bourse est plus faible. Les rentes françaises réactionnent légèrement : le 3 0/0 est à 81.45, l'amortissable à 83.45, le 4 1/2 0/0 nouveau à 110.45.

La fermeté du Crédit Foncier de France s'accroît, on cote 1,335 fr.

Les obligations Communales 1880 et Foncières 1885 sont très-demandées.

La Société Générale reste à 448.75, et la Société des Dépôts et Comptes Courants à 597.50.

La Compagnie de Panama est dans une situation inextricable ; elle a toujours dissimulé la vérité sur le coût du canal et sur les délais d'exécution. Aujourd'hui, la vérité se fait jour : On sait que le canal ne sera pas achevé en 1890 et que plus d'un milliard est encore nécessaire. Il faut vendre les actions et les obligations de Panama.

Le Rio-Tinto est toujours ferme. L'obligation des Chemins de fer Économiques est à 350 fr. Elle coûte 30 à 35 fr. moins cher que les valeurs similaires et présente autant de garanties.

Les actions de nos Chemins de fer sont très-fermes.

Chronique militaire.

LE GÉNÉRAL DE LARCLAUZE.

Le général Savin de Larclause a pris possession des fonctions de chef d'état-major au ministère de la guerre ; il suffit de citer brièvement les brillants états de service de cet officier pour constater que le choix fait par M. le général Boulanger est des mieux justifiés et des plus heureux. Sorti le premier de l'École de Saumur, M. Savin de Larclause a fait les campagnes de Crimée, d'Italie et d'Algérie. En 1868, il faisait partie de la commission des conférences instituée par le général Niel ; on n'a pas oublié le retentissement qu'eurent quelques-unes de ces conférences, notamment celle du colonel Fay sur la campagne de 1866 et celle du colonel Lewal sur la marche d'un corps d'armée.

En 1874, M. Savin de Larclause assis-

taut aux manœuvres d'automne de l'armée allemande ; puis, de 1875 à 1876, il prenait la part la plus active aux délibérations de la commission militaire chargée de préparer un nouveau règlement d'exercices pour la cavalerie ; ces travaux ont abouti à l'adoption du règlement du 17 juillet 1876. Nommé général de brigade le 6 juillet 1878, M. Savin de Larclause a commandé la 17^e brigade de cavalerie, puis il fut appelé à succéder à M. le général Lewal dans les difficiles fonctions de commandant de l'École de guerre. Pendant deux ans, M. Savin de Larclause est resté à l'École de guerre : il a, en quelque sorte, achevé de l'organiser. En 1882, M. Savin de Larclause quitta l'École de guerre pour devenir chef d'état-major du 13^e corps d'armée.

On voit que le nouveau chef d'état-major général connaît à merveille le personnel du corps d'état-major ; il arrive rue Saint-Dominique avec un programme bien tracé et longuement médité.

Nous apprenons d'une source officielle, dit le *Patriote*, que les 11^e et 12^e cuirassiers doivent vers le mois d'avril quitter leurs garnisons actuelles pour être envoyés dans l'Est de la France.

La retraite des non-combattants.

Le ministre de la marine a abaissé l'âge de la retraite des non-combattants en assimilant à l'âge de la retraite des combattants. En conséquence, 40 fonctionnaires civils de la marine sont mis à la retraite par un décret signé d'hier.

Dressage des chiens pour l'armée allemande.

Un journal militaire ayant fait la proposition d'adjoindre des chiens aux différents corps de troupes pour le service des sentinelles en temps de guerre, le ministère de la guerre allemand vient de donner des ordres pour faire des expériences dans divers corps.

Les chiens dressés seraient adjoints aux sentinelles dans les postes isolés, surtout pendant la nuit. On pense que les surprises deviendraient moins fréquentes, et que les sentinelles seraient ainsi toujours averties de l'approche d'un ennemi.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

TIRAGE AU SORT. — CLASSE DE 1885.

Le tirage au sort des jeunes gens né du 1^{er} janvier au 31 décembre 1865 inclusivement, dans les trois cantons de Saumur, a commencé aujourd'hui, à 4 heures, à la Mairie de Saumur, par le canton Nord-Est.

Demain mercredi 27 janvier, à la même heure et au même lieu, aura lieu le tirage du canton Sud.

Et jeudi 28 janvier, à 4 heures, celui du canton Nord-Ouest.

d'une voix ardente, il est une autre prison bien froide, bien cruelle, une autre prison où languit celui que nous aimons ; mais, qui sait... qui sait ? peut-être parviendrai-je à la lui ouvrir ?..

Et, sérieusement :

— Croyez-le bien, ma mère, je donnerais tout au monde, tout... ma vie, s'il le fallait, pour que la liberté fût rendue à mon père.

Je retenais avec peine mes larmes. Ma mère prit, dans la sienne, ma main tremblante, la serra longuement, fortement ; et, tout le temps de cette promenade, ne la quitta plus.

(A suivre.)

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur.) Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ces succès n'a pas lieu de nous étonner ; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie ; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

LES TRAMWAYS.

On écrit de Candès au *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Depuis plusieurs années il était question de l'établissement d'un tramway destiné à mettre la ville de Saumur en communication avec Fontevault, Montsoreau et Candès.

» Les travaux sont enfin commencés. Déjà le chemin est établi sur une longueur de plusieurs kilomètres, depuis Saumur jusqu'à Dampierre. Il se prolongera jusqu'à Candès.

» On présume que la voie pourra être livrée à l'exploitation vers le milieu du mois de mars.

» L'appétit venant en mangeant, comme dit le proverbe, on songe à prolonger la ligne jusqu'à la Roche-Clermault, station du chemin de fer de Tours à La Rochelle. Ce serait un véritable bienfait pour cette partie du département, dépourvue à la fois de voies ferrées et de ponts.

» D'autre part, on parle de la construction d'un pont sur la Vienne, en face de Candès. Des démarches ont été faites, dans ce but, près du Conseil général d'Indre-et-Loire. Le pont destiné à relier le Verron aux communes de Candès, de Saint-Germain-sur-Vienne et de Montsoreau est considéré comme actuellement nécessaire. »

Le ministre des postes et des télégraphes vient de décider que les formules imprimées de lettres de convocation à une réunion sur lesquels sont ajoutées, soit à la main, soit au moyen d'un timbre ou d'un autre procédé, les indications relatives au jour, à l'heure, au lieu et à l'objet de la réunion seront considérées comme imprimées et paieront comme telles 4 centime par exemplaire sous bande mobile, 5 centimes par exemplaire sous enveloppe ouverte. Les exemplaires ne doivent pas peser plus de vingt grammes sous bande mobile et plus de cinquante grammes sous enveloppe ouverte.

Le ministre de l'instruction publique a décidé que les candidats au baccalauréat ès-lettres, première partie, seraient interrogés aux sessions de l'année 1886-87 pour la seconde et la troisième, d'après les programmes de 1880, et pour la rhétorique, d'après ceux de 1885.

On sait qu'au lieu de fève les pâtisseries d'aujourd'hui cachent dans leurs gâteaux de Rois un minuscule bébé en porcelaine, histoire d'éprouver la solidité des dents de leurs clients.

M. X..., marchand de gants, avait été invité, à « tirer les Rois » dans la famille d'un de ses amis, à Paris.

Quand le moment solennel fut venu, on découpa la galette et chacun en prit une tranche.

M. X... s'aperçut-il qu'il avait dans son lot l'objet compromettant, et voulut-il le faire disparaître en l'avalant bien vite ? C'est possible. Toujours est-il qu'il l'avalait et qu'il fut pris immédiatement de douleurs affreuses. On fut obligé de le transporter chez lui ; il est resté malade et a dû subir une opération des plus douloureuses.

Aujourd'hui M. X... attaque le pâtisseries en 3,000 francs de dommages-intérêts.

Celui-ci répond qu'il n'a fait que se conformer aux traditions de tous les pâtisseries de Paris.

L'affaire sera jugée prochainement devant le tribunal correctionnel de la Seine.

LE PAIN A 2 SOUS LA LIVRE

Le chef-lieu de France le plus favorisé, sous le rapport du bon marché du pain, est Angoulême. La boulangerie coopérative que possède cette ville privilégiée, réalise en effet cet idéal, connu seulement de nos aïeux, du pain à 2 sous la livre. Le conseil d'administration de cette boulangerie coopérative, la plus importante de France, après avoir voté les allocations d'usage en faveur du Bureau de bienfaisance et de toutes les œuvres charitables de la ville, sans exception aucune, a arrêté la taxe actuellement en vigueur, et d'après laquelle les familles sociales ont, depuis le 1^{er} janvier 1886, le rare et enviable privilège du pain à 20 centimes le kilo.

Quant à la qualité du pain de la boulan-

gerie d'Angoulême, elle ne le cède en rien aux boulangeries de la ville, qui passe même à juste titre pour l'une des plus favorisées sous ce rapport.

Ce qui se fait à Angoulême, est un exemple qui mérite d'autant plus d'être cité, que le prix du pain, qui est de 8 à 10 centimes au-dessous de la moyenne des villes de France, ne s'étend pas seulement à la clientèle de la boulangerie coopérative, mais à la généralité des consommateurs, car les boulangers se rapprochent nécessairement le plus possible, quand ils ne les atteignent pas tout à fait, des prix de la société régulatrice. Cette société n'en a pas moins réalisé des économies sensibles dont l'emploi se traduit en aménagements ou en acquisitions d'immeubles qui viennent arrondir tous les ans l'avoir déjà relativement considérable de cette institution modèle.

ANGERS.

Suppression d'une étude d'avoué. — La Cour d'Angers avait jusqu'à présent 6 offices d'avoués dont deux étaient réunis entre les mains d'un même titulaire; l'un de ces offices vient d'être supprimé par décret du Président de la République moyennant une indemnité proportionnelle.

Le nombre des études se trouve ainsi réduit à 5 après avoir été successivement fixé à 12, puis à 8 et enfin à 6, par suite de 2 vacances remontant à 1820.

Un nouvel avoué. — Lundi 25 courant, M. René Lelong, nouvellement nommé avoué près la Cour d'appel d'Angers, en remplacement de son père, démissionnaire, a prêté serment en cette qualité.

Concert de Sainte-Cécile. — Demain mercredi 27 janvier, à 8 heures 1/2, au Cirque-Théâtre, grand concert vocal et instrumental par la Société Sainte-Cécile, avec le concours de M^{lle} de Vita; de MM. Neveu; Dechesne; Goffoël; Lynen, violon-solo de l'Association; Evrard, piston-solo de l'Association; l'orchestre de l'Association artistique et les chœurs du Grand-Théâtre (150 exécutants). L'orchestre sera dirigé par M. Lelong et la société Sainte-Cécile par M. Lafage, directeur.

Le programme de ce concert est des plus attrayants.

Deux mariages. — Parmi les nombreuses publications de mariages faites dimanche à l'Hôtel-de-Ville d'Angers, nous remarquons les suivantes :

1^o M. Fabien-Elie-Marie Cesbron, avocat près la Cour d'appel d'Angers, avec M^{lle} Sanzay (Caroline-Marie-Louise), sans profession, domiciliée à Varrains.

2^o M. Camus (Arthur), directeur de la société anonyme de la Ligue des Patriotes à Angers, avec M^{lle} Quelin (Marie), sans profession, domiciliée aux Ponts-de-Cé.

LOUDUN.

Femme brûlée vive. — Samedi soir, vers les dix heures, le jeune Bertholot, âgé de

16 ans, aperçut des flammes qui s'échappaient de chez la femme Coindet.

Il entra dans la maison et trouva cette femme entièrement brûlée. La malheureuse avait dû mettre le feu à ses vêtements en les laissant traîner imprudemment sur sa chaudière.

Sans le jeune Bertholot, la maison aurait été entièrement brûlée.

CHATELLERAULT.

Par décret de M. le Président de la République, en date du 9 janvier 1886, M. Ludovic Chandoné a été nommé avoué près le Tribunal civil de Châtellerault, en remplacement de son père, démissionnaire en sa faveur.

M. Ludovic Chandoné a prêté serment, en cette qualité, à l'audience du Tribunal civil du 18 janvier.

SAINT-MAIXENT.

M. Goguet, sénateur républicain des Deux-Sèvres, est mort hier à une heure, après une longue maladie, à Saint-Maixent.

TOURS.

A la suite de renseignements qu'il nous a été facile de recueillir, lisons-nous dans le *Journal d'Indre-et-Loire*, nous pouvons dire que le nouveau ministre de la guerre n'a point l'intention, pour le moment, de changer les régiments de cavalerie de la garnison de Tours.

La phrase suivante, extraite du *Progrès*, journal militaire, confirme ces appréciations :

« Nous croyons qu'il n'y a rien de fondé dans le bruit d'un changement de la garnison de Tours. »

L'incendie de la place du Musée. — Hier matin, vers 4 heures 1/2, les habitants de la place du Musée, à Tours, étaient réveillés par les cris : au feu !

Le feu venait d'éclater dans une chambre occupée par M. Boisramé, ancien coiffeur et propriétaire de l'immeuble situé au-dessus du café du Cirque, place du Musée.

M. Boisramé, âgé de 45 ans et qui est paralysé depuis 18 mois, se trouvait dans son lit au moment de l'incendie.

M^{me} Boisramé, qui dormait tranquillement, ne tarda pas à se réveiller; les rideaux du lit étaient déjà en flammes et un affreux malheur allait arriver à son mari, quand accourut le nommé Martin, François, employé chez M. Mame.

Voyant les flammes qui commençaient à atteindre le pauvre malade, Martin n'hésita pas un instant : se couvrant d'un drap mouillé, il prit M. Boisramé dans ses bras et le retira des flammes.

M. Boisramé, porté chez son beau-père rue de Paris, en fut quitte pour quelques brûlures.

Un nommé Levrelle, Jean, épicière, place des Carmélites, n^o 14, a été blessé par une glace qui lui est tombée sur la tête en déménageant le mobilier.

Transporté chez un pharmacien, les premiers soins lui ont été immédiatement donnés.

On dit la blessure grave, mais sans danger.

Les pertes ne sont pas encore évaluées, mais elles doivent être assez élevées.

Dans le déménagement, la domestique de M. Boisramé a perdu 4,500 fr. qu'elle venait d'hériter, 4,000 fr. en actions et 500 francs en or.

Cette somme enfermée dans un carton a été détruite.

Les toitures sont complètement brûlées et de graves dégâts ont été faits aux plafonds des maisons du rez-de-chaussée.

A 9 heures, les pompes manœuvraient encore sur les lieux de l'incendie.

(*Indépendant d'Indre-et-Loire.*)

LA MISÈRE DANS LES CAMPAGNES

Nous trouvons sous ce titre, dans le journal le *Monde*, un article dont le sujet a été plusieurs fois abordé par l'*Echo Saumurois*, mais que nous tenons à reproduire, afin qu'on s'inspire bien des idées qu'il émet et de la nécessité d'apporter au mal un remède efficace.

« Un sujet poignant de tristesse, dit notre confrère, pour nos populations agricoles, c'est de se voir assaillies par des légions sans cesse grossissantes de mendiants nomades de tout âge, voyageant par groupes plus souvent que par unités et se disant « ouvriers sans ouvrage ».

La plupart disent venir de Paris. La Ville-Lumière, après les avoir attirés par le mirage de ses prospérités matérielles, aussi menteur que l'éclat de ses lumières intellectuelles, est devenue pour eux un séjour impossible et les refoule en masse sur nos campagnes, leur imposant ainsi un supplément ruineux aux contributions dont la République les écrase. Voilà un appoint très-sérieux aux quatre milliards dont la République nous fait payer le bonheur de vivre sous ses lois. Il faut donner du pain à notre souverain.

Cet exode d'ouvriers sans ouvrage est surtout ruineux pour les fermiers établis le long ou à proximité des routes. Ce sont des douzaines de bouches à nourrir et de malheureux à loger que les grandes villes mettent à leur charge chaque jour. Ils n'ont même pas la faculté de s'enquérir des noms et de la qualité de ces mendiants. Jadis, lorsque l'ouvrier avait son livret, il justifiait immédiatement de sa personnalité, de sa profession et de ses antécédents. Pour flatter son orgueil, nos législateurs républicains l'ont privé d'un titre qu'il eût dû tenir à honneur de posséder et de montrer à l'hôte auquel il demande l'aumône. Aujourd'hui, tous les mendiants sont égaux devant cet hôte. On ne peut distinguer le voleur, l'assassin, de l'honnête ouvrier sans ouvrage. La police elle-même est privée de son unique moyen de suivre la piste des malfaiteurs qu'elle est chargée de poursuivre. C'est pourquoi on n'a jamais vu de crimes aussi

nombreux et d'aussi nombreux coupables échapper à la justice.

Il y a longtemps que la réforme de ce désordre serait réclamée énergiquement si les citoyens en étaient les victimes. Mais les campagnes étant habituées à tout souffrir en silence, personne dans nos Chambres ne songe à élever la voix en leur faveur, et l'administration républicaine trouve que tout est pour le mieux.

A mon avis, les communes rurales devraient organiser un service spécial pour loger à leurs frais les mendiants étrangers. Un ou deux fermiers prendraient cette charge, moyennant une prime payée sur les fonds communaux. Ils devraient se charger de demander à leurs hôtes et d'inscrire sur un registre leurs noms, profession, leur dernier domicile, le lieu où ils se rendent, leurs papiers justificatifs, etc. La gendarmerie visiterait ce registre toutes les fois qu'elle le jugerait convenable. Cette organisation, complétée par le rétablissement du livret, remédierait aux calamiteux désordres que je viens de signaler. La justice, l'humanité, la sécurité publique y trouveraient leur compte. Qu'on me permette de recommander cette réforme aux membres de la Société des agriculteurs de France, à l'occasion du congrès de cette Société qui se tiendra à la fin de février prochain. »

A l'ÉPICERIE CENTRALE, on vend le Sucre raffiné 0 fr. 50 c. le 1/2 kil.; — le Café Zanzibar grillé, 2 fr. le 1/2 kil.; — le Chocolat de la C^o Coloniale, 2 fr. 20 le 1/2 kil. au lieu de 2 fr. 50; — la Chartreuse jaune du Couvent, le litre, 6 fr. 75 c.; — des Vins rouges du pays, garantis naturels, le litre, 0 fr. 40 c. — Envoi gratis sur demande du catalogue général.

S^t-GEORGE-LE-GAULTIER, Sarthe, le 28 juin 1885. Depuis que je fais usage de vos excellentes PILULES SUISSES à 1 fr. 50, les maux d'estomac et le commencement de gastrite et de dyspepsie dont j'étais incommodé ont cessé comme par enchantement. Je vous autorise à le publier. L. Délaiz; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 26 janvier

LES PETITES VOISINES, vaudeville en 3 actes, par Hippolyte Raymond et Jules Gastagne.
M^{lle} Pathelin, opéra-comique en 1 acte, musique de F. Bazin.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN RÊVE DE JEUNE FILLE

M. Delmont se sentait un peu blessé de voir que sa belle-sœur avait réussi là où il avait échoué; mais un fait dominait tout pour lui, Aline paraissait heureuse; il n'en demandait pas davantage.

— Vraiment, dit-il, depuis quelques jours, je suis constamment occupé à deviner des énigmes; j'espère que cela finira bientôt.

— Aujourd'hui même, fit gaiement la jeune fille, tout deviendra clair à vos yeux.

— Alors tu vas m'expliquer ces choses incompréhensibles.

— Ce ne sera pas moi; je laisserai ce soin à ma tante.

— Suis-je donc un père si terrible que tu n'oses parler en ma présence ?

— Non, non, au contraire; vous êtes très-bon, trop bon peut-être; mais vous me trouvez peut-être folle et déraisonnable; ma tante m'excusera et plaindra ma cause.

M. Delmont aurait bien voulu avoir immédiatement l'explication promise; mais le dîner était ser-

vi, et il fallut se mettre à table.

Le repas fut très-gai, et aussitôt qu'il fut terminé, Aline s'éloigna, laissant en présence sa tante et son père.

Ils passèrent dans un petit salon où leur entretien ne pouvait être entendu par une oreille indiscrette.

— Eh bien ! dit M. Delmont, le moment est donc venu de me donner au sujet d'Aline toutes les explications promises; parlez, je vous écoute.

— Vous savez depuis longtemps que votre fille a une âme tendre, délicate, portée à l'enthousiasme.

— Tout cela est parfaitement vrai.

— Eh bien ! il lui est tombé un jour entre les mains un livre qui l'a charmée au plus haut degré. La nature y était peinte en traits ravissants, et une délicieuse fraîcheur d'imagination s'y faisait partout sentir.

— Aline s'est procuré deux autres volumes du même auteur qui ont également produit sur elle une sensation profonde. Ces ouvrages portaient le nom d'André Dailly. Or, un jour, Aline a trouvé par hasard sur un journal un article consacré à cet écrivain.

Il y était représenté comme un jeune débutant récemment arrivé à Paris, et dont les œuvres ne pouvaient plaire qu'à un public d'élite. Quelques vagues indications données sur sa vie privée faisaient comprendre qu'il n'était pas marié encore,

et on le dépeignait vivant timide et solitaire loin des plaisirs bruyants.

A partir de ce moment, tandis qu'Aline savourait les pages délicieuses écrites par André Dailly, sa pensée se reportait vers ce jeune homme à l'âme de poète dont l'imagination sait créer de si pures, de si charmantes figures. Elle en vint à désirer ardemment de le voir, et je dirai même à l'aimer. Vous souriez, mais est-ce donc la première fois que les nobles accents d'un écrivain ont fait vibrer un cœur de femme au point d'y jeter les germes d'un amour chaste et tendre ? N'a-t-on pas vu parfois des jeunes filles nobles et de riches héritières mettre leurs titres et leur fortune aux pieds d'un romancier dont les créations avaient ravi leurs âmes, et qui leur apparaissait environné d'une sorte d'aurore ?

Ce rêve avait pris peu à peu un corps dans l'esprit d'Aline; elle en était venue à se dire que si elle rencontrait un jour sur ses pas André Dailly, elle s'estimerait bien heureuse de partager sa vie.

Or, il n'y avait à cela rien d'impossible, car le père d'une de ses amies, M. Manuela, est journaliste, et son salon est fréquenté par bien des hommes de lettres.

Aline était dans cette disposition d'esprit quand M. Sauvenel a demandé sa main.

Elle l'a refusée avec persistance parce qu'elle ne voulait pas aliéner sa liberté; voilà tout ce

qu'elle m'a avoué quand j'ai provoqué ses confidences; elle ne pouvait pas vous tenir un semblable langage, car vous l'auriez accueilli par un éclat de rire.

— C'étaient de vraies chimères, des rêveries sans nom !

— Vous avez peut-être raison; mais quand Aline m'a révélé naïvement tout ce qui se passait en elle, eh bien ! je la comprenais jusqu'à un certain point.

Allons donc ! cet André Dailly peut avoir du talent comme écrivain et être affreux, mal tourné, ou, ce qui est pis encore, avoir des sentiments tout à fait en désaccord avec les pensées qu'il exprime dans ses livres. Mais enfin la voilà, il me semble, guérie de ses folles imaginations; qu'avez-vous fait pour cela ? dites-le moi, je vous en prie.

A ma rentrée à Paris, j'ai mis en campagne M. Mauraige, un peintre ami de mon mari, en le chargeant de prendre les renseignements les plus circonstanciés sur tout ce qui concerne André Dailly. Au bout de deux jours, il est venu m'apprendre une nouvelle qui m'a stupéfiée. André Dailly est un pseudonyme, et le vrai nom de l'auteur en question est... Ernest Sauvenel.

M. Delmont poussa un cri de surprise, et son honnête figure exprima l'ahurissement le plus complet.

(A suivre.)

VIRGINIE NOTTRET.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 24 Juin 1886.
UNE MAISON
Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55,
Dont le rez-de-chaussée sert actuellement de salle de ventes.
S'adresser, pour traiter, à M. GUÉRIN, boulanger, rue du Portail-Louis, ou à M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON
Située au Pont-Fouchard,
Avec Jardin planté d'arbres à fruits.
S'adresser à M. ARDOUIN, qui l'habite, ou à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (51)

CAVE A LOUER
PRÉSENTEMENT
Rue de Fenet, n° 25.
S'adresser à M^{lle} ROUX, place Saint-Pierre, n° 2. (38)

A VENDRE
CHEVAL
Neuf ans, 1^m 65, bai, se monte et s'attelle.
S'adresser rue de la Grise, 13.

A VENDRE
Très-bon Cheval rouan âgé de 6 ans, taille 1 m. 60 environ, trottant bien.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
BEAU
Plant de Peupliers Suisses
10,000 environ,
De 2 et 3 ans, à 45 et 50 centimes.
S'adresser à M^{me} veuve BRESSIÈRE, au Préperreau, commune d'Allonnes.

A CÉDER
Pour cause de santé,
UN HOTEL
Situé sur la place, à Fontevault.
S'adresser à M. SAULAY, qui l'habite. (40)

Offres et Demandes
Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?
Envoyez franco par la poste **SIX francs** à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.
Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

3, Rue d'Orléans, 3
OURTOULE
Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de chauffage.
Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et faïence, chéneaux, porte-pelles et pincettes, poterie de fonte émaillée et émaillée, buanderies, etc., etc.
Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.
Fours de Boulanger et Pâtisseries.
Prix modérés.

M. HOULARD, FILS
Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,
Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.
Envoi d'échantillons sur demande.

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie
M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.
Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

INJECTION PEYRARD
Ex-Pharmacien à Alger
Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubébe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.
RAPPORT: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 233 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 234 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 194 Européens a donné 184 guérisons. »
Chez l'inventeur, M. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.
Dépôt à Saumur, ph^{ce} GABLIN.

Offres et Demandes
200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.
S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières et une apprentie.
S'adresser 22, rue du Marché-Noir. (30)

M^{me} RICHARD, 20, rue Saint-Jean, demande de suite une bonne apprentie pour les Modes.— Bonnes références. (39)

LA
VIE DE SAINT FLORENT
PAR
La Vierge de LAFRÉGEOLÈRE.
En vente chez DÉZÉ, libraire.

GUÉRISON CERTAINE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZEMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 11, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance



Saumur, Imp. P. GODET.

ATLAS NATIONAL DICTIONNAIRE ALPHABÉTIQUE **ATLAS NATIONAL**
DES COMMUNES DE FRANCE
VILLAGES, BOURGS, HAMEAUX, CHATEAUX, LIEUXDITS, etc.
Indiquant Population, Distance kilométrique, Foires, Marchés, Commerce, Productions, Curiosités, Bureaux de Poste, Télégraphe, toutes les stations.
Contenant 55 CARTES de statistique commerciale et industrielle
ET LES PLANS EN 3 COULEURS DES GRANDES VILLES DE FRANCE (COLLECTION UNIQUE)
Par de la BRUGÈRE
Membre de la Société de Géographie, Lauréat des Expositions universelles et des Sociétés savantes
et des Sociétés savantes
IL PARAIT 2 LIVRAISONS PAR SEMAINE
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET MARCHANDS DE JOURNAUX
25 C^{ES} LA LIVRAISON
1,000 lignes de texte et 1 plan colorié
Adresser 25 cent. en timbres à M. FAYARD, 78, B^d St-Michel, Paris, pour recevoir franco la 1^{re} livraison avec carte

EN VENTE
ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE
(Arrondissement de Saumur)
P. GODET
Éditeur, Imprimeur-Libraire.
Se trouve également aux librairies DÉZÉ, JAVAUD, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHBAU, libraire à Doué-la-Fontaine.
Prix: 10 centimes.

VIENT DE PARAITRE:
Le Gouvernement Militaire de Saumur
PAR G. D'ESPINAY
Une Brochure in-8 avec Carte
PRIX: UN FRANC
Chez M. DÉZÉ et chez M. JAVAUD, libraires, rue Saint-Jean.
Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur:

VOUS QUI TOUSSEZ! Rappelez-vous que les **BOMBONS GRAMONT** au goudron sont le seul remède radical de la Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Enrouements. — D'un goût agréable, d'une absorption facile (les enfants les sucent par plaisir), ils économisent vingt fois leur prix en épargnant à ceux qui toussent l'achat de pastilles, pâtes pectorales, tisanes, etc., etc., et amènent rapidement la guérison. — Demandez conseil à votre médecin et toujours sa réponse sera invariable: « Vous toussiez? sucez des Bombons Gramont. »
Prix: la boîte 1.75; 1/2 boîte 1.25. Se méfier des imitations. Exiger rigoureusement la Signature du D^r GRAMONT
Dépôt à Saumur: pharm. GABLIN, rue d'Orléans, 27, et princ. pharm.

SANS PALAIS **DENTS** **NI CROCHETS**
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification—Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 JANVIER 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	81 50	81 40	Est	798 75	797 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516 75	517 50
3 % amortissable	83 60	83 70	Paris-Lyon-Méditerranée	1267 50	1260	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	526	525	Est	392 50	384 25
3 % (nouveau)			Midi	1165	1162 50	— 1865, 4 %	529	528	Midi	383 25	383
4 1/2 %	107 25	107 50	Nord	1557 50	1550	— 1869, 3 %	411	410 50	Nord	392	393
4 1/2 % (nouveau)	110 50	110 47	Orléans	1365	1362 50	— 1871, 4 %	397 75	397 25	Orléans	384 50	385 50
Obligations du Trésor	509	509	Ouest	873 75	873 75	— 1875, 4 %	520	522	Ouest	384	383
Banque de France	4520	4530	Compagnie parisienne du Gaz	1330	1531 25	— 1876, 4 %	520	522	Paris-Lyon-Méditerranée	383 50	383 25
Société Générale	448 75	448 75	Canal de Suez	2172 50	2173	Bons de liquid. Ville de Paris	530	528	Paris-Bourbonnais	287	285 25
Comptoir d'escompte	1005	1000	C. gén. Transatlantique	473 50	475	Obligations communales 1879	462 75	463	Paris-Lyon-Méditerranée	383 50	383 25
Crédit Lyonnais	518 75	518 75	Russe 5 0/0 1870	100	100 25	Obligat. foncières 1879 3 %	454 75	454 75	Canal de Suez	583 25	582 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1332 50	1333 75				Obligat. foncières 1883 3 %	375	373			
Crédit mobilier	218 75	220									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Ligne d'Orléans		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY		MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR		SAUMUR - BOURGUEIL		BOURGUEIL - SAUMUR		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
9 — 25 — soir,		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
1 — 32 — express.		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
3 — 15 — omnibus.		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
10 — 36 — (s'arrête à Angers).		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
8 — 21 — omnibus.		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
9 — 37 — express.		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
4 — 44 —		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
10 — 24 — express-poste.		matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	soir	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.										